



## Formulaire d'inscription Groupe de jeu Wurzelzwärgli

### Inscription :

J'inscris (prénom/nom de l'enfant:) \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ pour la participation régulière au Groupe de jeu à la forêt Wurzelzwärgli pour l'année \_\_\_\_/\_\_\_\_.

(Mettre la croix où cela convient)

- tous les **lundi** de 9h00 à 12h00 sans repas de midi (E. Hasenfratz)  
 tous les **mardi** de 9h00 à 13h00 avec repas de midi (N. Boillat)  
 tous les **jeudi** de 9h00 à 13h00 avec repas de midi (P. Allemand)  
 tous les **vendredi** de 9h00 à 13h00 avec repas de midi (E. Hasenfratz)

Début souhaitée le : \_\_\_\_\_ Participer à l'info sur place le : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom des parents \_\_\_\_\_

(c.à.d. la personne qui paie) \_\_\_\_\_

Frères & sœurs dates de naissances incluses \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP/Lieu : \_\_\_\_\_

Mobile mère : \_\_\_\_\_ Mobile père : \_\_\_\_\_

Autres numéros de téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

1<sup>ème</sup> langue mat. de l'enfant : \_\_\_\_\_ év. 2<sup>ème</sup> langue \_\_\_\_\_

Nom et numéro de tél. du médecin de l'enfant : \_\_\_\_\_

Allergies/Maladies/Remarques : \_\_\_\_\_

### Assurance :

**Les enfants ne sont pas assurés par le Groupe de jeu à la forêt. L'assurance accident et responsabilité civile de l'enfant est sous la responsabilité des parents.**

Je/nous ai/avons étudié tous les documents et pris connaissance du règlement du Groupe de jeu à la forêt Wurzelzwärgli. Je/nous confirme/confirmons que nous remplirons nos obligations financières et respecterons le délai de résiliation :

Lieu/Date : \_\_\_\_\_ Signature(s) : \_\_\_\_\_

### Renvoyer le formulaire d'inscription à :

Responsable du groupe concerné – voir l'adresse en haut

[www.waldspielgruppe-biel.ch](http://www.waldspielgruppe-biel.ch)



# Règlement du Groupe de jeu à la forêt Wurzelzwärgli

## Périodes des Groupes de jeu :

L'année du Groupe de jeu à la forêt commence mi-août et se termine en juillet de l'année d'après. Les enfants peuvent aussi commencer après une matinée d'essai tant qu'il y a des places libres.

Les changements de dates ou annulations (p. ex. lors de tempêtes) sont communiqués via SMS/e-mail/téléphone. Lorsque l'enfant est empêché/malade, son absence doit être immédiatement communiquée.

Les parents amènent et récupèrent leur enfant de manière ponctuelle aux heures convenues.

## Photos :

Nous nous permettons d'utiliser des photos des enfants (sans les noms) à des fins publicitaires. Dans le cas où vous ne le voulez **pas**, merci de le noter sur l'inscription.

## Coûts :

La place pour le Groupe de jeu coûte **Fr. 360.- par trimestre** (4 heures avec repas de midi) et respectivement **Fr. 270.-** (3 heures sans repas de midi / après-midi) ; cela correspond en 3 mois env. 9-10 demi-journées du Groupe de jeu. S'ajoute aussi une **taxe d'inscription de Fr. 30.-**. **La contribution de trimestre est payée à l'avance par bulletin de versement sur le compte PC 30-284722-7.** La cotisation trimestrielle est à payer **indépendamment** de la présence/absence de l'enfant. Les frères et sœurs bénéficient d'une réduction des coûts.

## Inscription et retrait de l'enfant du Groupe de jeu à la forêt :

L'inscription vaut pour toute l'année du Groupe de jeu et se termine automatiquement à la fin de l'année scolaire. Les enfants qui restent une deuxième année au Groupe de jeu doivent renouveler leur inscription (incl. taxe de Fr. 30.-) en remplissant une nouvelle fois l'inscription. Un retrait en cours d'année est possible **uniquement à la fin d'un trimestre (fin octobre/janvier/avril) moyennant un préavis d'un mois.** Si le retrait intervient plus tôt, la cotisation du trimestre en cours doit être entièrement payé.

Pour plus d'informations, veuillez svp vous référer à la responsable du groupe de jeu concerné. Nous vous informons avec plaisir. **Merci de votre confiance !**

## Responsables principales :

Lundi : *Esther Hasenfratz*, Löhrenweg 41, 2504 Bienne, 079 650 40 66

Mardi : *Nicolas Boillat*, Sonnhalde 14, 2502 Bienne, 078 709 25 37

Jeudi : *Patricia Allemant*, Beundenweg 8, 2503 Bienne, 078 812 27 97

Vendredi : *Esther Hasenfratz*, Löhrenweg 41, 2504 Bienne, 079 650 40 66

## Plan des vacances 2026/27:

La rentrée scolaire: 10 août 2026

Vacances d'automne: 19 septembre au 11 octobre 2026

**Vacances de Noël : 19 décembre 2026 au 10 janvier 2027**

Vacances sportives: 13 février au 21 février 2027

Vacances de printemps: 10 avril au 25 avril 2027

Vacances d'été: 03 juillet au 15 août 2027

---

## Renvoyer le formulaire d'inscription à :

Responsable du groupe concerné – voir l'adresse en haut

[www.waldspielgruppe-biel.ch](http://www.waldspielgruppe-biel.ch)

